

**Compte rendu de réunion de la « Commission Village » du 5 déc. 2011,
mairie de Saint Julien Chapteuil 20h30 à 22h30**

Participants :

- délégués de village : L. Espenel, M. Chambron, P. Lhoste, J. Barriol, H. Didier, P. De Bonneville, A. Puig-Caixas, Mme Raymond.
Excusés : L. Exbrayat et J. Borelly
- élus municipaux : A. Girard, J. Dessalces, J. Romeuf, A. Ferret (partiellement) et D. Chalendar.

1- Etat des ventes de biens communalisés et de section

A ce jour :

- 6 ventes de terrains communalisés réalisées (3 au motif de l'accès et 3 au motif de l'assainissement) ;
- 4 ventes en cours de réalisation ayant fait l'objet d'une délibération favorable du Conseil Municipal (3 au motif de l'accès, 1 pour régularisation) dont 1 sur un bien de section. Pour celle-ci, compte tenu de la non concordance entre l'avis du CM et le résultat de la consultation des électeurs, il est demandé au Préfet de trancher ;
- 6 projets en instruction. Le problème consécutif au jugement de la Cour D'Appel Administrative concernant le village du Betz a été évoqué (blocage de 3 ventes).

2- Information relative à l'affouage

La décision de la Préfecture de la Haute-Loire de rejeter toutes les délibérations concernant les affouages financiers a été exposée. Les excédents des ventes de bois des sections concernées seront inscrits au budget de la Commission Syndicale ou sur l'état de compte de la section et ne pourront plus être partagés entre les affouagistes. Par contre, l'affouage en nature (bois de chauffage) reste autorisé.

3- Information sur les travaux projetés en 2012

- entretien de la voirie. Telles les années précédentes, les travaux seront déterminés suite au diagnostic réalisé par la DDT (convention de partenariat). Des interventions paraissent nécessaires sur Neyzac, le Fraisse et la Chapuze. Si les aides attendues sont effectives, le chemin rural reliant le Fraisse à Panavent (limite de Montusclat) sera refait. Sur Sumène, tous les travaux sont suspendus dans l'attente du raccordement prévu à l'assainissement collectif.
- Eclairage public : changement de 20 lampadaires, sur les 100 existants, équipés de lampes au mercure (>150 W) par des lampes au sodium de 75 W sur la partie Nord de la commune.

- Signalétique. Le projet global porté par la municipalité sera étendu aux Villages fin 2012. Les délégués de village seront bien entendu associés au projet et invités aux réunions de conception.
- Entretien du petit patrimoine. Les toitures des fours banaux et certains lavoirs se détériorent. Il faudrait faire réaliser un diagnostic par les services techniques municipaux et prioriser les interventions.

4- Occupations illicites du domaine public

Sur tout le territoire de la commune, on observe des occupations illicites (càd sans autorisation du maire) et permanentes de biens communalisés et de section. Elles ont un impact visuel certain et dommageable pour notre territoire. Ceci reste un sujet délicat et « tabou » puisque souvent hérité du passé et source de querelles. La présence de nombreux dépôts sauvages d'immondices a été également évoquée. Il est décidé d'accroître la sensibilisation à cette problématique via nos supports de communication (fil et site internet) et bien-sûr d'user du pouvoir de police du maire lorsque les débordements sont trop importants. A chacun de se mobiliser pour améliorer notre cadre de vie.

5- Rubrique « village » du site internet de la commune

Elle reste désespérément vierge. Il est nécessaire que chacun s'investisse pour l'alimenter et la faire vivre. La procédure est expliquée : envoi des articles et documents par courriel adressé à la mairie, sélection et mise en ligne par Sophie et Joelle Fournel.

La rencontre est clôturée autour du verre de l'amitié.

Dominique Chalendard, le 6/12/2011